



Port de Cherbourg

Extension du quai des Flamands

Date : 02 mars 2026

Service émetteur : Terre Bleue le Cotentin

Rédacteur(s) : Stéphanie Tiphaigne

Destinataire(s) : Ports de Normandie

Objet : Commentaire sur consultation publique

Pièce(s) jointe(s) : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

En tant que réseau fédérateur des acteurs du maritime, Nous Sommes Terre Bleue le Cotentin souhaite exprimer son soutien au projet stratégique d'extension du Port de Cherbourg, à travers la création du nouveau quai lourd « Flamands zéro (FL0) ».

Ce projet constitue une étape déterminante pour l'avenir du port et, plus largement, pour le développement du territoire. La création d'un quai de 140 mètres (extensible à 160 m), doté d'une portance allant jusqu'à 20 tonnes/m² et d'une profondeur de 14,5 mètres, répond aux exigences techniques actuelles et futures des filières de l'éolien en mer posé et flottant. Il permettra de rééquilibrer durablement les capacités quai/foncier et d'anticiper les besoins industriels à l'horizon 2030-2050.

Nous soutenons que ce projet :

- contribuera à maintenir et renforcer la position de Cherbourg comme port de référence national pour les énergies marines renouvelables (EMR) ;
- sécurisera les capacités portuaires françaises nécessaires au déploiement de l'éolien flottant ;
- soutiendra le développement économique, industriel et logistique du territoire, en générant de l'activité et de l'emploi au sein de l'écosystème maritime ;
- participera activement à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas carbone, en accompagnant la montée en puissance des énergies renouvelables.

Conscients des enjeux environnementaux liés à ce type d'aménagement (biodiversité, milieux marins, usages existants), nous saluons l'inscription du projet dans une démarche réglementaire complète, incluant une demande d'autorisation environnementale et une consultation du public. Cette phase de concertation garantit la transparence, la prise en compte des observations et la mise en œuvre de mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts identifiés.

Le réseau Terre Bleue rappelle que le développement des infrastructures dédiées aux énergies marines renouvelables doit s'inscrire dans une logique de cohabitation équilibrée avec l'ensemble des usagers de la mer – pêche professionnelle, aquaculture, plaisance, défense et transport maritime – et dans une attention constante portée à la

préservation de la biodiversité et des milieux marins. Ces conditions sont indispensables à l'acceptabilité sociale et à la durabilité des projets.

En cohérence avec notre mission de fédération et d'accompagnement des acteurs du maritime à l'échelle du Cotentin, nous affirmons que le projet de nouveau quai lourd « Flamands zéro (FL0) » représente un investissement structurant, au service de la compétitivité portuaire, de la souveraineté industrielle et de la transition énergétique.

À ce titre, nous apportons notre plein soutien à la réalisation de ce projet stratégique pour le port de Cherbourg et pour l'avenir maritime du territoire.